



ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
Conseil interaméricain pour le développement intégré
(CIDI)



**CINQUIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS
FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Du 17 au 18 novembre 2022
Santo Domingo, République dominicaine

OEA/Ser.K/XLVIII.5
CIDI/REMDES/INF.7/22
21 novembre 2022
Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU GUATEMALA PRÈS L'OEA SE RÉFÉRANT À LA DÉCLARATION INTERAMÉRICAINNE DES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, APPROUVÉE DANS LE CADRE DE LA V REMDES, ET TRANSMETTANT LE DOCUMENT ANNEXÉ AVEC LA NOTE DE BAS DE PAGE PRÉSENTÉE PAR SON GOUVERNEMENT, EN DEMANDANT QU'ELLE SOIT INCLUSE DANS LADITE DÉCLARATION

***MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA
PRÈS L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

NV-OEA-M1-271-2022

La Mission permanente de la République du Guatemala près l'Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité (SADyE) et se réfère à la Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social, approuvé lors de la cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (V REMDES), tenue les 17 et 18 novembre en République dominicaine.

La Mission permanente de la République du Guatemala près l'OEA a le plaisir d'annexer à la présente la note de bas de page présentée par le gouvernement du Guatemala et demande qu'elle soit incluse dans cette importante déclaration.

La Mission permanente de la République du Guatemala près l'OEA saisit l'occasion pour renouveler au SADyE les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 21 novembre 2022

Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité
Washington, D.C.

c.c. : Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré

Note de bas de page du Guatemala dans la Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social

La République du Guatemala se dissocie de toutes les dispositions, tous les usages et tous les termes de la présente Déclaration qui ne sont pas expressément énoncés dans les engagements internationaux auxquels elle est partie et qui contreviennent à sa législation nationale, y compris, mais sans s'y limiter, l'interprétation et/ou la reconnaissance juridique des « femmes et filles dans toute leur diversité ». Le Guatemala réaffirme son engagement de promouvoir le développement des femmes et leur forte participation dans toutes les sphères de la société.